

Producteur: Association Le grain Libre

pour le produit : Pâtes

- Pâtes AB de blé tendre, blé tendre et shiitake, petit épeautre et sarrasin à partir des céréales et champignons issues des fermes membre du grain libre
- Les torsades au froment sont livrées en « vrac » sac de 10 kg a repartir a plusieurs ou en sac de 2kg ; les 3 autres sont conditionnées en kg

Référente : Sylvie Popelier

La **distribution** aura lieu mensuellement sur le lieu de distribution de l'AMAP CONSOUDE au lieu dit « Les Héraults » à Sepmes. L'engagement est signé pour une <u>durée de 6 mois</u>, du 18 avr. au 19 sept. 2023.

Les membres du Grain Libre

5 route du coudray, 37600 st jean st germain - contact@legrainlibre.fr

Producteurs

- nous engageons à fournir mensuellement les produits commandés par les consommateurs.
- nous engageons à être présent sur le lieu de livraison au moins un mardi tous les trimestres.
- nous engageons à accueillir le groupe d'adhérents au moins une fois par an.
- adhèrons aux principes de la Charte de l'AMAP CONSOUDE

Je soussigné (e), Nom, prénom:
Adresse:
Tél fixe :Tél portable :Courriel :

Consommateur

- m'engage pour la période du contrat à soutenir le producteur dans sa démarche.
- m'engage à venir prendre mes produits ou à les faire récupérer par une personne de mon choix.
- m'engage à assurer au moins une permanence pour assurer la distribution des produits.
- J'indique les quantités de chaque produit commandé :

	Mois	avril	mai	juin	juillet	août	septembre		
Prix	Jours	18	16	20	18	15	19	totalQ	total€
10,70 €	Torsades – 2 kg								
47,30 €	Torsades vrac – 10 kg								
9,60 €/kg	Sarasinettes – 1kg								
9,60 €/kg	Engrain – 1kg								
11,10 €/kg	Shiitake – 1kg								
4,60 €/kg	Engrain décortiqué								

L	7 3	้						
e règle pa	r chèque(s) à l'ordre de <mark>Le</mark>	Grain Libi	<mark>re</mark> et remets mon règle	ement à la référei	nte Sylvie Popelie	er		
Jn chèque	d'un montant de	€	Ou chèques de	es montants suiva	ınts€ (Ir	ndiquer dates d'e	ncaissement au c	los, merci).
ait à	le		Le producteu	r:	L'adhér	ent		